

La politique énergétique s'inscrit en adéquation avec la raison d'être de Valloire Habitat qui est de « concevoir, mettre en œuvre un **habitat responsable** et des **services innovants** pour accompagner le **parcours de vie de nos clients** et contribuer à l'**attractivité des territoires** ». Cette politique est dans la continuité de ses engagements RSE et du plan d'actions d'**Action Logement pour les économies d'énergie et la décarbonation des activités**.

Valloire Habitat prend en compte les enjeux énergétiques et décide d'en faire l'une de ses priorités dans la gestion de son patrimoine. **La gouvernance s'engage, avec l'implication de ses collaborateurs, à œuvrer pour que cette ambition soit une réalité.**

**Nos objectifs sont :**

- **Maîtriser nos consommations énergétiques :**
  - **Entreprenre les actions pour réduire la consommation de notre patrimoine en chauffage collectif et eau chaude sanitaire collective et/ou individuelle de 15% d'ici 2028 par rapport à la situation énergétique de référence (SER) et à rigueur climatique corrigée, en procédant par pallier :**
    - ✓ 5% d'ici 2024
    - ✓ 10% d'ici 2026
    - ✓ 15% d'ici 2028
  - **Réduire le ratio kWh.ef /m<sup>2</sup> SHAB.an à 105 d'ici 2028 (Ratio à 117 en 2021-2022, consommation chauffage + ECS ; toutes énergies).**
    - ✓ **Objectif du ratio sur les groupes immobiliers en GAZ : 110 kWh.ef/ m<sup>2</sup> SHAB.an (Ratio à 140 en 2021-2022)**
    - ✓ **Objectif du ratio sur les groupes immobiliers en RU : 100 kWh.ef/ m<sup>2</sup> SHAB.an (Ratio à 111 en 2021-2022)**
- **Fédérer nos parties prenantes autour de la performance énergétique :**
  - **Former et sensibiliser 100% de nos collaborateurs ainsi que notre gouvernance à la sobriété énergétique d'ici 2025,**
  - **Réaliser des actions de communication et de sensibilisation à destination de nos locataires,**
  - **Impliquer les prestataires et partenaires dans la démarche énergie.**

Valloire Habitat s'engage à maintenir un système de management de l'Energie conformément aux exigences ISO 50001V2018, cela passe par :

- Le respect de nos obligations réglementaires, légales et conventionnelles relatives à l'énergie.
- La rationalisation de la consommation énergétique et à l'encouragement des achats des produits, des services et conceptions écoénergétiques pour l'amélioration de nos performances en énergie.
- Fédérer nos collaborateurs et parties prenantes autour de la performance énergétique en les impliquant dans les actions d'économies d'énergie à mettre en œuvre et en les encourageant à adopter un comportement de sobriété énergétique.
- Le développement de nos structures et processus de travail pour garantir l'amélioration continue de nos performances énergétiques et l'évaluation de l'efficacité du système de management de l'énergie.
- La mise à profit des nouvelles technologies et le choix d'équipements adaptés.
- Fournir les ressources et les informations nécessaires pour achever nos objectifs.
- La mise à disposition de la politique énergétique au public et aux parties intéressées, avec une communication sur les résultats obtenus et les actions prioritaires.

**L'application de cette politique est directement liée aux compétences de nos collaborateurs ainsi qu'à l'exemplarité de notre encadrement. L'engagement de tous est nécessaire pour l'atteinte de ces objectifs.**

Directeur général  
Vincent HENNERON  
Février 2025

